



Communiqué de presse

Mende, le 01 octobre 2014

Nette baisse du chômage en août en Lozère

Au mois d'août 2014 le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi connaît une nette diminution. Avec une baisse de 2,2% par rapport à juillet, ce sont 51 demandeurs d'emploi de moins. Ce recul concerne tant les hommes que les femmes. Les jeunes poursuivent leur retour à l'emploi et seuls les seniors progressent mais de façon plus mesurée qu'en juillet.

Ces bons résultats sont à relier à la très grande mobilisation autour des emplois aidés auxquels les collectivités comme les associations ou les entreprises peuvent recourir.

Plus de 120 jeunes (près 175 en 2013) ont pu retrouver un travail par le dispositif des emplois d'avenir. L'objectif annuel de 123 emplois est déjà atteint **et les employeurs du département peuvent encore le solliciter notamment dans le secteur marchand** où l'aide de 30% est moins mobilisée qu'en région ou en France.

Les aides aux entreprises via un contrat unique d'insertion sont aussi encore largement mobilisables. Les entreprises peuvent s'adresser à leurs experts comptables qui sauront les orienter vers ces dispositifs.

Face au seul point gris qu'est la hausse des seniors, le maintien dans l'emploi d'un salarié de 57 ans et plus et l'embauche d'un jeune en CDI sont financièrement soutenus par le contrat de génération et l'aide de 12 000 euros sur 3 ans. Cette aide vient d'être doublée en cas d'embauche d'un senior suivie de celle d'un jeune.

En Lozère, 53 entreprises ont déjà demandé ce contrat de génération pour le secteur marchand notamment dans le BTP. L'aide de 12 000 euros en 3 ans est accessible à toutes les entreprises comprenant jusqu'à 300 salariés, c'est à dire toutes les entreprises en Lozère !

Le contrat de génération est aussi un excellent outil pour anticiper la reprise économique et anticiper les départs à la retraite.

Enfin, **la réussite de la rentrée de l'apprentissage est prioritaire**. L'objectif national de 500 000 alternants d'ici 2017 est maintenu. L'alternance est une voie d'excellence pour l'accès à la qualification et l'insertion durable des jeunes : plus de 70% des apprentis trouvent un emploi durable à l'issue de leur formation. Les récentes mesures annoncées, visant notamment à l'octroi de 1 000 euros pour tout apprenti supplémentaire, doivent favoriser le recours à l'apprentissage.